



## L'Ordre national des pharmaciens lance une opération d'information dans les 23 000 officines !

### « Gardons les pieds sur terre ! »

« Dans une récente campagne publicitaire, les Français ont entendu qu'il était incompréhensible que des docteurs en pharmacie ne puissent délivrer des médicaments. On ne peut laisser les Français face à une telle interrogation ! La population doit savoir qu'être docteur en pharmacie, c'est bien, c'est une preuve de connaissance. Mais que cela ne suffit pas pour délivrer des médicaments. » a déclaré Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

C'est pourquoi, l'Ordre national des pharmaciens met en œuvre une opération d'information d'envergure dans les 23 000 officines françaises. Elle a pour signature : « **Gardons les pieds sur terre !** ». Elle permettra aux pharmaciens d'engager le dialogue avec les patients afin de leur expliquer que :

- **un pharmacien est un professionnel de santé.** Le patient a besoin de garanties, de sécurité, d'éthique. Il a besoin d'un pharmacien indépendant et inscrit à son Ordre qui surveille sa déontologie et contrôle chaque année l'actualisation de ses connaissances.
- **une pharmacie n'est pas un commerce comme un autre.** Une pharmacie répond à des garanties sanitaires. Elle est inspectée par les autorités sanitaires. Son emplacement est visé par les autorités de l'État.
- **un médicament n'est pas un produit comme un autre.** La Cour de justice de l'Union européenne a reconnu « *le caractère très particulier des médicaments, dont les effets thérapeutiques les distinguent substantiellement de toute autre marchandise* ».

**Un kit de communication**, accompagné d'un courrier d'information co-signé par les Présidents du Conseil national et des conseils centraux de la chaîne du médicament, sera envoyé avec l'aide logistique des grossistes répartiteurs, fin mars à toutes les officines. Les pharmaciens seront avisés de cette campagne d'information par des articles publiés dans la Lettre électronique et le Journal de l'Ordre. Ils recevront



également un courriel personnel. Une étude évaluera l'implication des pharmaciens dans cette opération d'information et la perception du public. Les résultats seront communiqués ultérieurement.

Le kit est composé de :

- > une affiche (pour les pharmaciens qui souhaitent un « covering », les éléments seront à télécharger sur le site de l'Ordre)
- > 500 documents à donner aux patients
- > 1 vidéo (à télécharger très prochainement sur le site de l'Ordre, depuis l'Espace pharmaciens), pour les pharmaciens qui disposent d'une installation vidéo.

A noter : une adresse mail « [gardonslespiedssurterre@ordre.pharmacien.fr](mailto:gardonslespiedssurterre@ordre.pharmacien.fr) » a été créée afin de permettre aux pharmaciens de faire part de leurs commentaires et de leurs retours d'expérience relatifs à cette opération d'information.

**Plus d'information sur [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)**

#### **CONTACTS**

##### **Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

Anne-Laure Berthomieu

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

##### **Presse&Papiers**

Catherine Gros – Sophie Matos

[catherine.gros@pressepapiers.fr](mailto:catherine.gros@pressepapiers.fr)

[sophie.matos@pressepapiers.fr](mailto:sophie.matos@pressepapiers.fr)

Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

**[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)**

